



INSTITUT
D'HISTOIRE
SOCIALE

ihS

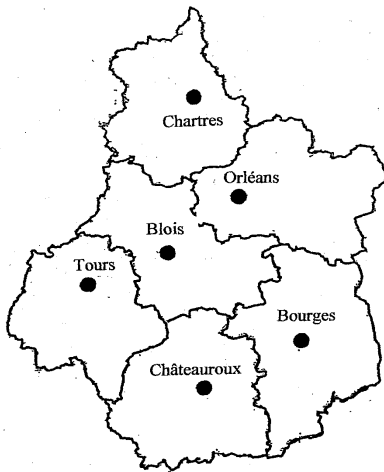
CENTRE-VAL DE LOIRE

1 Rue du Colonel Montlaur
41000 BLOIS

Tél. : 02.54.87.65.80

Email : ihscgtcentre@orange.fr

Site : cgt-centrevalde Loire.com



**Comment savoir
où l'on va
si on ne sait pas
d'où l'on vient !**

CAHIERS D'HISTOIRE SOCIALE

La lutte des femmes à la CGT années 1970-1980



Sommaire

Page 2 : Édito

Pages 3 à 4 : Antoinette, un journal à part

Pages 5 à 7 : Les luttes des femmes avec la CGT en Loir-et-Cher

Pages 8 à 11 : Marie-Thé « Bonne sœur ouvrière », dirigeante CGT...

Pages 12 à 14 : Année 1970-1980 L'activité CGT MOF dans le Cher

Pages 15 à 16 : Le collectif de la main d'œuvre féminin de l'UD 37

Pages 16 à 18 : Les Militantes

Pages 18 à 19 : Témoignage : Patricia TARRASO

Pages 19 à 20 : Madeleine FONTANELLE militante CGT dans l'Eure-et-Loir

Page 21 : Hommage à Daniel LARCHE

Page 22 : Vie de l'Institut : Archiver nos documents pour quoi faire?

Pages 23 à 24 : Conseils Culturels

EDITO

Nous rappelions dans notre précédent numéro des cahiers, « La CGT face à la guerre du Golfe », que les peuples, quels qu'ils soient, n'ont jamais rien gagné dans les guerres. Le 24 février 2022 Vladimir Poutine et son gouvernement ont déclenché une guerre en envahissant l'Ukraine. L'Ukraine est sous les bombes et près de trois millions de personnes sont sur les routes de l'exil. Le bilan humain en morts et blessés civils et militaires sera certainement très lourd sans compter le nombre de destructions.

Nous devons rappeler, entre autres, l'extension de l'OTAN qui compte 14 pays de plus depuis la fin de la guerre froide, le non respect des accords de Minsk : (en 2014 des combats ont lieu dans le Donbass, région ukrainienne à la frontière de la Russie, entre séparatistes pro-russes et armée ukrainienne. Malgré la signature de l'accord de cessez-le feu, les combats n'ont jamais totalement cessé. Ce conflit a causé le mort d'environ 14.000 personnes depuis 2014). Malgré ces rappels, il n'empêche que Vladimir Poutine a pris une lourde responsabilité en bombardant l'Ukraine.

Face à cette situation nous nous devons d'accueillir dignement l'ensemble des personnes fuyant les combats et ce quelles que soient leurs origines. L'Europe s'organise pour assurer cet accueil mais se lance en même temps dans une course aux armements qui ne peut que favoriser les marchands d'armes. Cette course ne peut que nous rappeler la guerre froide et la logique des blocs, le risque d'un engrenage militaire au détriment de la voie diplomatique. Nous ne pouvons qu'espérer que les pourparlers entre les délégations russes et ukrainiennes aboutissent à un cessez-le-feu.

La CGT est porteuse de revendications pour le droit à la paix et à la sécurité pour tout être humain et appelle à agir en faveur d'un désarmement et en premier lieu au désarmement nucléaire. Elle exige également la dissolution de l'OTAN et une réforme de l'ONU.

Il ne peut y avoir de progrès social dans un pays en guerre. La priorité des États doit porter sur la justice sociale et climatique.

La justice sociale est aussi le thème de ce cahier puisque nous évoquons les luttes des femmes à la CGT durant les années 1970-1980. Ce cahier n'a pas la prétention d'être exhaustif, ce sujet nécessiterait l'écriture d'un cahier spécial.

Commençons par quelques repères chronologiques pour situer ces deux décennies de luttes post 1968 :

- ☐ le 3ème alinéa du préambule de la Constitution française de 1946 stipule que « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme »; l'arrêté du 30 juillet 1946, signé par Ambroise Croizat, supprime l'abattement de 10 % prévu pour le calcul des salaires féminins ;
- ☐ la loi du 13 juillet 1965 portant réforme des régimes matrimoniaux permet aux femmes de gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari ;
- ☐ la loi du 22 décembre 1972 relative à l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes introduit le principe « à travail égal, salaire égal ».

Au travers des récits de luttes dans les entreprises, des actions des commissions féminines, témoignages et portraits de militantes, nous prenons conscience de la portée de ces luttes pour que les femmes soient reconnues comme des militantes à part entière. Pour qu'elles puissent prendre leur place pleine et entière dans les entreprises mais aussi dans le syndicat. L'aide des commissions féminines et du journal Antoinette pour l'émancipation des femmes doit être soulignée. Ces commissions ont œuvré pour que la lutte des femmes et la lutte des classes soient menées conjointement à la CGT. L'exemple du partage des tâches domestique et éducatives est parlant : la CGT disait que c'était du domaine privé. Un partage des tâches dans le privé n'améliore pas les conditions de travail des femmes dans les entreprises, seule la lutte le permet. Certes, mais un partage équitable de ces tâches permet aux femmes de pouvoir participer à l'activité syndicale, de participer à la vie. Il en est de même pour la travail à temps partiel des femmes, lié au fait que l'organisation des tâches domestiques et éducatives leur incombent.

Cette lutte pour l'égalité femmes - hommes est malheureusement toujours d'actualité. « C'est dans une perspective d'émancipation et de progrès social pour toutes et tous que la CGT combat les inégalités de genre, les idées et comportements sexistes, les stéréotypes culturels qui tendent à justifier et perpétuer les inégalités entre les femmes et les hommes ». La CGT se bat pour une réelle mixité des métiers et des emplois, de la formation initiale et un vrai partage des temps sociaux (repères revendicatifs fiche n°4 égalité entre les femmes et les hommes).

Il nous reste à gagner cette lutte de transformation de la société contre le capitalisme, le patriarcat, le racisme. Il est toujours utile de rappeler que ce cahier a pu être édité grâce à la préservation de nos archives.

Edwige LAUMONIER

ANTOINETTE, UN JOURNAL À PART

Les femmes ont joué un grand rôle dans la Résistance, et la libération venue, elles veulent que leurs droits politiques et sociaux soient enfin admis. « *Les femmes qui ont lutté aux côtés des hommes par tous les moyens en leur possession pour la libération du territoire n'acceptent plus d'être des travailleuses au rabais, des citoyennes diminuées.* » écrivait Marie Couette (1898-1974) en avril 1945 dans la *Vie ouvrière*.

À l'automne 1945, Marie Couette installe une commission féminine confédérale composée de déléguées de chaque fédération et dont elle est désignée secrétaire à l'unanimité. De telles commissions doivent être créées dans toutes les structures de la CGT. Mais leur installation est difficile, et la progression des cadres femmes lente.

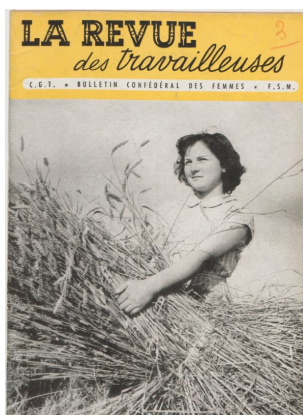
La genèse d'Antoinette

Deux publications vont précéder la création d'Antoinette, le *Bulletin confédéral des femmes* et *La Revue des travailleuses*.

Le premier numéro du *Bulletin confédéral des femmes* paraît en juillet 1948. D'abord constitué de pages ronéotées, il est imprimé à partir de janvier 1949.

Résolument féministe (« *Les femmes ne doivent plus laisser aux hommes seuls le soin de les défendre* » Juillet 1948), on y parle aussi de la lutte pour la paix, des cahiers de revendication, etc.

C'est en juin 1952 que paraît le premier numéro de *La Revue des travailleuses*. La revue, mensuelle, se présente sous la forme d'une brochure dont la couverture est illustrée. On y trouve le récit de luttes, des reportages, des résumés de films.



Mais, malgré le dévouement de quelque 900 militant.es, la diffusion stagne autour de 5.000 exemplaires.

La résolution votée au 30^{ème} congrès confédéral de 1955 pressent la création d'Antoinette. On y lit : « *Il est nécessaire que se développe une intense propagande, écrite ou orale, pour combattre les théories mensongères répandues par le patronat (notamment dans la presse dite « du cœur ») ... cherchant à les (les travailleuses) écarter de la lutte des classes... La Revue des travailleuses doit devenir une revue de masse et sa diffusion systématiquement développée.* ». C'est lors de ce congrès qu'est élue au bureau confédéral Madeleine Co-

lin. Elle est chargée du développement du secteur féminin.

Antoinette : un magazine militant

À la création d'Antoinette, en novembre 1955, Madeleine Colin est désignée codirectrice (avec Gaston Monmousseau, alors directeur de la VO) et le restera jusqu'en 1970.



Le nom de la revue a été choisi en référence au film de Jacques Becker *Antoine et Antoinette*, Grand prix du festival de Cannes 1947.

C'est le seul journal féminin syndical ayant jamais existé en France.

C'est le « *support privilégié de toutes les grandes initiatives de la CGT concernant les femmes (réduction du temps de travail, égalité des salaires, maternité, etc.)* » (Madeleine Colin, *Ce n'est pas d'aujourd'hui...*).

On y trouve des reportages sur le travail, sur l'actualité (Guerre d'Algérie, course aux armements par exemple). On y évoque des faits de société comme la première opération à cœur ouvert (1957) ou la rupture du barrage de Malpasset (1959). Les loisirs ne sont pas oubliés avec des critiques de films, des interviews de chanteur.ses et acteur.trices, mais aussi la mode, les conseils beauté, la décoration, etc.



En 1963, afin de diffuser plus massivement le journal, le Bureau confédéral décide plusieurs changements : papier de meilleure qualité, plus de pages, plus d'images, de photos, de couleurs, une rubrique courrier des lectrices. Une rédactrice en chef est désignée pour la première fois : Louise Blanquart (1921-2008). En mars

1964, sort la nouvelle formule divisée en trois parties plus lisibles : Actualité, Entracte et Pratique.

Même si les ventes progressent, le journal est toujours à la recherche d'argent. Plusieurs initiatives sont prises dont la vente annuelle du « torchon calendrier » qui remporte un vaste succès.

Louissette Blanquart quitte le poste de rédactrice en chef en avril 1968, remplacée par Chantal Rogerat (1931-2018) qui le restera jusqu'en 1982.

Les ventes progressent pour atteindre 85.000 exemplaires en 1975. Mais à partir de janvier 1978, les ventes baissent.

La crise politique (échec de l'actualisation du *Programme commun*, victoire de la droite aux législatives de mars 1978) et syndicale (la CFDT retire son soutien au Programme commun et rompt avec la CGT) explique en partie cette crise des ventes du journal. D'autant qu'au même moment, commence une baisse générale de la syndicalisation.



Les relations se tendent entre la rédaction du journal et la direction confédérale. Les journalistes s'orientent plus vers un féminisme politique, alors que pour la Conf., le combat des travailleuses relève avant tout de la lutte des classes.

Dans ce contexte, le bureau confédéral nomme une nouvelle rédactrice en chef, Elyane Bressol. Après diverses péripéties, le bureau confédéral licencie l'ensemble de la rédaction, à l'exception d'une journaliste. Le journal continue mais en 1986, E. Bressol demande à partir. Elle est remplacée en octobre par Catherine Deveaud jusqu'en janvier 1988. C'est Christiane Cherin qui aura la lourde tâche de finir l'aventure *Antoinette* avec le maigre dernier numéro de décembre 1989.

Diffusion d'Antoinette

Le magazine n'est pas vendu en kiosque. Ce sont des syndicalistes, femmes pour la plupart, qui se chargent de le diffuser aux salariées.

Ouvrières, employées s'exposent à la répression en vendant le magazine dans leur entreprise alors que cela est interdit jusqu'en 1968. Les diffuseuses reçoivent les exemplaires expédiés par la poste, ou bien vont les chercher au local syndical puis les vendent. Elles renvoient ensuite, par mandat au journal, le montant des ventes. Chaque année, un temps fort est

Bibliographie

Jocelyne George « *les féministes de la CGT – histoire du magazine Antoinette* » éd. Delga.

Photographies

La revue des travailleuses – janvier 1959 - Madeleine Colin (1905-2001) - Antoinette n° 40 – février 1959 - Antoinette n°160 mars 1979 - Antoinette dans une manifestation non identifiée après 1982 ©Monique Manceau-IHS-CGT.

marqué pour « booster » les ventes. Il s'agit du 8 mars, journée dédiée aux luttes des femmes pour leurs droits.

Son tirage passe de 14.000 exemplaires en 1955 à 42.000 en 1964. Il stagne jusqu'en 1970, année de la mise en place d'une nouvelle équipe de rédaction et atteint 85.000 exemplaires en 1976. Puis il diminuera régulièrement pour n'être plus qu'à 17 000 en novembre 1989 quand est décidé l'arrêt de sa publication.



A sa création, en 1955, son prix est fixé à 50 francs (anciens). En 1963, il coûte 0,80 francs. De 1973 à 1987, il passe de 3 à 15 francs.

Conclusion



Incontestablement, *Antoinette* est avant tout une affaire de femmes, autrices des articles, diffuseuses militantes, travailleuses lectrices.

Seul magazine syndical féminin, il aura accompagné les travailleuses et les syndiquées CGT dans les luttes pour leurs droits pour de meilleurs salaires, l'amélioration

de leurs conditions de travail, la reconnaissance de leurs qualifications, etc.

Il aura aussi été un formidable outil d'émancipation pour des avancées sociétales (partage des tâches ménagères, droit à l'avortement, etc.).

Catherine FOURCADE - Collectif IHS 18

LES LUTTES DES FEMMES AVEC LA CGT EN LOIR-ET-CHER

Dans le Loir-et-Cher, l'année 1970 est marquée par des acquis sociaux de longue lutte des travailleuses avec la CGT portant sur l'indemnisation du congé maternité et pour l'ensemble des travailleurs.es sur la formation et la promotion professionnelle. Le 2 juillet, un accord national interprofessionnel porte à 90% du salaire au lieu de 50 % l'indemnisation du congé maternité de 14 semaines à partir du 1^{er} janvier 1971. C'est aussi dans la CGT la préparation de la IV^{ème} conférence nationale des travailleuses.

Le 3 juillet 1970 a eu lieu à Blois une réunion rassemblant 76 participants dont 33 femmes venues de divers points du Loir-et-Cher. Pour aider concrètement à trouver et désigner des déléguées porteuses des revendications des travailleuses, des demi-journées d'étude se tiennent dans cinq grandes localités à forte concentration de main-d'œuvre féminine : Blois, Vendôme, Romorantin, Selles-sur-Cher, Salbris. Le financement des frais de transport des déléguées des travailleuses est assuré par les ventes dans les entreprises de cartes de vœux éditées à cette occasion. La réunion du 3 juillet 1970 a permis de gagner 40 nouvelles abonnées au magazine syndical féminin *Antoinette* qui promeut les luttes des femmes avec la CGT pour leur émancipation au travail et dans la vie. Sept déléguées : 2 de Vendôme, 2 de Romorantin, 2 de Selles-sur-Cher, 2 de Blois et un délégué de Blois accompagnés du secrétaire général de l'Union Départementale CGT de Loir-et-Cher ont participé à ces deux jours de conférence. Les militantes CGT sont revenues enthousiasmées et confiantes pour aider au sein de la commission féminine à améliorer la défense des travailleuses et à favoriser leur émancipation.

C'est ainsi qu'en décembre 1971, sous l'impulsion de la commission féminine, la CGT intervient sur les classifications féminines à la S.F.A.B en dénonçant que le travail qualifié des femmes sur des tours, des presses de sérigraphie, au réglage, au montage, à la soudure ne soit pas reconnu et ne « bénéficie » que d'un classement en Ouvrière Spécialisée de 1^{ère} catégorie avec un taux horaire de 4,80 ou 4,90 francs. La CGT les exhorte à mener la lutte sans découragement pour la revalorisation de leurs classifications et de leurs salaires.

A la Poste de puissantes luttes sur les salaires et les conditions de travail avec des actions de grève sont suivies à 80 % à Blois R.P, 90 % à Romorantin, à 60 % à Vendôme, à 100 % à Selles-sur-Cher, Montrichard, Mondoubleau, Mur-de-Sologne et des mouvements

sensibles à Lamotte-Beuvron, Montoire, Savigny, Noyers-sur-Cher, Vineuil et également aux guichets à Blois R.P, Blois Rive-Gauche, Vendôme, Romorantin. A cette époque, dans la catégorie la moins qualifiée et rémunérée, la catégorie D, les femmes occupent 66 % des emplois.

Le 8 mars 1971, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la commission féminine de l'UD CGT est reçue par le préfet pour examiner des revendications qui portent sur la garantie de travail pour les femmes alors qu'un nombre conséquent en est exclu dans le département ; sur l'implantation de crèches de quartiers avec des personnels qualifiés et en nombre suffisant, sur des demandes de déduction des frais de garde d'enfants sur les déclarations de revenus ; sur une prime transport ; sur la formation professionnelle avec la construction d'un collège technique féminin à Blois.



En juin 1973, une lutte menée par des femmes à SEV Marchal à Blois.

La section syndicale SADIFA-Blois du syndicat de l'habillement CGT dans son journal syndical « *Les midi-nettes au fil de l'aiguille* » énonce les résultats de leur action pour l'année 1972 : prime d'ancienneté, vacances à partir de trois ans de présence, augmentation de 10 % de la prime de fin d'année, augmentation de 5 % de la prime de transport au 1^{er} juillet 1972 et une augmentation générale des salaires de 7 % au 1^{er} septembre 1972. La section syndicale informe qu'elle « vend tous les mois le journal *Antoinette*, journal jeune et clairvoyant, s'adressant aux femmes et aux jeunes filles, dans un style magazine ».

Au magasin commercial des « Nouvelles Galeries » de Blois, la main d'œuvre est en majorité féminine. Les salaires sont très bas et les conditions de travail sont pénibles. Les déléguées du Comité d'Entreprise avec une délégation de l'Union Locale CGT sont intervenues auprès du préfet ainsi qu'auprès du maire de Blois, Pierre Sudreau, pour que l'ouverture des magasins n'ait pas lieu les dimanches 24 et 31 décembre 1972. L'action a été payante en ce sens que la discussion a mené l'Union des commerçants à réviser leur point de vue et que les salariées du commerce de Blois ont pu passer les dimanches précédant les fêtes de Noël et du Nouvel An en famille.

Fin février, début mars 1973, la commission départementale féminine de l'UD CGT 41 diffuse un tract « *Les femmes et le programme commun* » dans lequel elle dénonce les inégalités, les discriminations et l'exploitation plus spécifique qu'exercent sur les femmes le patronat et le pouvoir politique en place. La conclusion est d'amener les travailleuses à assurer par leurs votes aux élections législatives des 4 et 11 mars 1973, le succès du Programme Commun de gouvernement adopté par le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste et les Radicaux de gauche, pour l'aboutissement de leurs revendications.

En juin 1973, la grande entreprise S.E.V Marchal, filiale du groupe Ferrredo, emploie 1200 à 1300 salariés à forte majorité féminine et pour la plupart très jeunes. A cette époque, à l'embauche, il est précisé dans les petites annonces « femmes de 17 à 35 ans »... De l'avis de la direction « *les jeunes femmes sont plus maniables, plus vives et soutiennent mieux les cadences* »... Et celle-ci de dire « *à 34 ans trop vieilles, usées* »... Il faut dire que les conditions de travail sont lamentables : dans l'usine si la chaleur est écrasante l'été, il y gèle l'hiver ; le bruit est épouvantable et insupportable ; les odeurs d'huiles et la fumée dégagée par le métal en fusion rendent l'air obscurci et irrespirable ; les machines sont vétustes et les accidents du travail à type de brûlures, de coupures et d'écrasements de bras ou de mains y sont fréquents auxquels s'ajoutent les brimades, les vexations et le « droit de cuissage » de certains « chefaillons » Face à cette situation le syndicat CGT développe la combativité autour d'un cahier revendicatif bien rempli. La grève est décidée à 80 % du personnel dès le 26 avril par des débrayages journaliers et se transforme en grève avec occupation d'usine le 5 juin jusqu'au 27 juin, jour de la reprise du travail votée après cette lutte victorieuse. Les conquies de cette lutte menée par des femmes : obtention d'un treizième mois ; une sortie anticipée d'une demi heure payée pour les femmes enceintes, l'attribution immédiate d'un vêtement de travail ; une participation supplémentaire de la direction au prix des repas

de cantine, le paiement d'une prime exceptionnelle en juillet équivalant à la journée du lundi de pentecôte ; l'arrêt de toute poursuite judiciaire contre les assigné.es en référé ; l'engagement écrit qu'il n'y aurait aucune sanction ni brimade pour fait de grève. Les femmes ont démontré qu'à l'avenir la direction devra compter avec leur détermination. Le récit complet de cette lutte avait été fait par notre camarade Sylvia Prout dans le Cahier d'histoire social du Centre n°35.

Suite à la Vème conférence nationale de la main d'œuvre féminine, des 17 et 18 mai 1973, le collectif féminin sous l'impulsion d'Irène Soudry, assistante sociale à la Sécurité Sociale, membre du bureau de l'UD CGT du Loir-et-Cher, organise la diffusion d'un compte-rendu de cette conférence et la publication dans le journal de l'UD de l'activité CGT avec les femmes : sur les salaires, les conditions de travail, la maternité et les problèmes familiaux.

A Blois, l'usine Klapisch qui emploie 85% de femmes, conditionne des produits de luxe tels que saumon fumé et caviar, mais impose à ses salarié.es les conditions de travail les plus déplorables sur des postes de travail pénibles et sales. Une employée témoigne « *on reconnaît une femme qui travaille chez Klapisch par cette délicate odeur de poisson fumé sur les vêtements, les cheveux, le visage et les mains...* » En avril 1974 après 3 jours et demi de grève avec leur syndicat CGT, elles obtiennent la garantie de leur pouvoir d'achat pour 1974 et des augmentations de salaire.



Ouvrier sur le chantier de la centrale nucléaire de Saint Laurent-des-Eaux.

Elles feront de nouveau grève en mai 1975 avec occupation de l'usine et à la tête de l'animation de ce combat, Nicole Hirimiris-Jury, pour les conditions de travail et les salaires ; 1.000 personnes participeront à une manifestation de soutien.

En juillet-août 1976, Martine Leclerc-Houel, employée de bureau dans le bâtiment et membre du bureau de l'UD CGT, harangue régulièrement les travailleurs sur les chantiers de la Centrale Nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux et les aide à organiser leurs luttes. Ce travail syndical aboutit après 11 jours de grève à la satisfaction de leurs revendications.

De mi-février à mi-juin 1978, les personnels des hôpitaux publics, à 90 % du personnel féminin, principalement des agents de service, des aides-soignantes et infirmières font grève et manifestent pour le paiement de treize heures supplémentaires par mois correspondant au travail de 48 H hebdomadaires des hospitalier.es alors que la durée légale du temps de travail est de 45H avant 1968 puis de 40 H par semaine après les luttes. Partie de l'hôpital de Romorantin, cette lutte devient nationale et s'achève par une victoire : l'attribution d'une indemnité de sujétion spéciale de treize heures au personnel de la fonction publique hospitalière. Un article, paru dans les Cahiers n° 90 et 91, traite de cette formidable lutte.

En avril 1979, dans un article du journal de l'UD *'Unité* intitulé « *Le problème des femmes est l'affaire de tous* » Angeline Lacault, militante du syndicat CGT des PTT rappelle les revendications déjà citées précédemment, s'y ajoutent d'autres revendications comme l'autorisation d'absence des parents pour soigner un enfant ; porter le congé maternité de 16 à 20 semaines ; congé parental pour la mère ou le père de 30H par an jusqu'aux trois ans de l'enfant et demande à l'UD de les populariser car écrit-elle « *jusqu'à ce jour l'UD n'a rien ou presque rien fait pour faire avancer ces propositions* ». De plus elle alerte les femmes qui seraient tentées par les propo-

sitions du gouvernement leur permettant de travailler à temps partiel, ces propositions présentant de gros dangers pour l'émancipation des femmes et pourraient permettre des diminutions d'effectifs et des salaires très bas.

En juin 1979, le journal *'Unité* publie des extraits de quelques interventions au congrès de l'UD. La camarade Régine Sauriau des PTT s'est exprimée en ces termes : « *Nous sommes d'un temps où les femmes affirment comme jamais leur volonté d'autonomie, où comme jamais s'exprime leur aspiration à l'épanouissement humain, au travail créateur, à toute forme de participation à l'existence sociale. Nous assistons à une remise en cause du travail féminin plus particulièrement les mères de famille et les femmes mariées. Le taux de chômage officiel se situe entre 52 et 54%. La revendication salaire égal à travail égal ne peut suffire et il faut poser le problème de la qualification des emplois féminins, de la promotion et de l'accès à toutes les responsabilités. La syndicalisation des femmes travailleuses ne se fait pas spontanément, ce qui est dû à une offensive du patronat et aux attaques contre le syndicalisme de classe. Le nombre de militantes responsables est encore insuffisant, dû aux charges familiales. Il faut donc améliorer sérieusement ce domaine.* »

Cette décennie de luttes des femmes au sein de la CGT en Loir-et-Cher se traduit par l'élection au secrétariat de l'UD et au poste de secrétaire général de l'Union Locale CGT de Blois de mars 1980 à décembre 1989 de Viviane Carouge, camarade de la CRAM.

Alain BORG et Edwige LAUMONIER
Collectif IHS 41

Sources : Archives UD CGT de Loir-et-Cher, journal de l'UD CGT, tracts des syndicats, tracts Collectif féminin de l'UD, livre La CGT en Loir-et-Cher.



MARIE-THE, « BONNE SŒUR-OUVRIÈRE », DIRIGEANTE CGT CHEZ BRIL, ENTREPRISE DE CONFECTION DE COSTUMES CARDIN POUR HOMMES



On parle des prêtres ouvriers militants CGT mais on ne parle pas des « bonnes sœurs », militantes à la CGT ! Et la plupart d'entre-nous ignorent même que cela existe...

Marie Thérèse Rotureau, sœur Dominicaine, était l'une d'entre elles. Elle a dirigé la lutte des

BRIL dont elle a été secrétaire du syndicat CGT pendant des années et secrétaire du CE. Elle se raconte : *Je suis née le 24 juin 1930 à la campagne dans une famille de métayers située dans le bocage vendéen. Notre père est mort j'avais 5 ans, il en avait 38 et notre mère 36. Nous sommes alors six enfants de 2 à 14 ans, dont l'aîné est polio.*

Je suis la cinquième. Quatre ans plus tard Grand-père décède à son tour. Notre mère décide de continuer l'exploitation « pour ne pas avoir à nous envoyer travailler chez les autres » nous dira-t-elle plus tard. J'ai 9 ans et n'imagine pas ce que cela représente pour elle...

L'électricité n'est pas encore arrivée dans le pays. Une image reste imprimée dans mes souvenirs, celle de mes sœurs aînées revenant de puiser l'eau et portant chacune deux seaux d'une dizaine de litres chacun.

Comme les aînées, je quitte l'école à 12 ans, munie d'un certificat d'études et participe à ma mesure au travail de la ferme. C'est alors l'appel pour le STO (service du travail obligatoire) du second de la famille, le plus robuste qui manquera beaucoup pour le travail. Je pars apprendre le métier de couturière avec une cousine et obtiens le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) en cours d'emploi, lors d'une campagne d'année de la JACF (Jeunesse agricole catholique française) : « devenir compétente ». Nous allons travailler à la journée dans les familles. Marie-Thérèse coud les robes de mariée de ses amies et est

invitée à leur mariage... Où elle danse... Marie-Thérèse aime danser !

« En choisissant les DMC (Dominicaines Missionnaires des Campagnes), je savais que je choisisais de venir chez des gens du peuple qui vivaient en dehors de la foi chrétienne. Mon projet était d'essayer de vivre le message de Jésus et, autant que possible, le faire connaître au milieu de ceux dont l'Eglise était loin... ».

J'ai refusé que le fait d'entrer dans la vie religieuse me sorte de mon milieu. Ma motivation réelle était « une vie religieuse au cœur du monde » qui, par le témoignage, dirait quelque chose du message de Jésus.

J'ai vécu dix ans dans la Creuse, j'ai aimé la région et ses habitants. Le monde rural était mon milieu naturel : des gens simples, accueillants, une communauté joyeuse. J'y ai été heureuse...

Peu de temps après, je suis envoyée dans la Haute-Saône à Fontaine-lès-Luxeuil. Je donne des cours de coupe et de couture à quelques adolescentes et fait du catéchisme. Le tout, bénévolement. De quel revenu vivons-nous ? Il y a une usine qui nous fournit le charbon, les courses de la sœur cuisinière sont, au magasin, notées sur un carnet et réglées par la patronne de l'usine... Ce que je trouve anormal évidemment ! J'étais moins à l'aise par contre quand j'allais chercher le pain qui était payé directement par la châtelaine.

Aussi, lorsque quelques années plus tard, j'ai été nommée prieure, l'une de mes premières démarches a été de me rendre chez les personnes qui payaient notre pain pour les remercier en leur disant que nous souhaitions gagner notre vie « par notre travail ».

C'est alors que je suis allée à la petite fromagerie de Gouzon où je retrouve chaque matin quatre autres employées de 6 heures 30 à 10 heures environ pour mouler le fromage à la louche. C'est à la fromagerie que j'ai vécu ma première action collective salariée. Le SMIC avait augmenté et n'était pas répercuté sur notre paie du mois. Nous sommes allées ensemble, à la pause, le réclamer au patron !

En 1970, Monseigneur Riobé est évêque d'Orléans. Une équipe de Chrétiens en Monde Rural (CMP) l'interpelle pour que des « Dominicaines missionnaires des campagnes » viennent partager la vie et la condition ouvrière des travailleurs du Loiret. L'interpellation est entendue et la proposition est faite à Marie-Thérèse ainsi qu'à Bernadette Cattenoz.

Nous sommes arrivées en septembre 1970, se souvient Marie-Thérèse, avec 100 francs en poche et une 2 CV d'occasion. Nous avons loué une chambre chez l'habitant à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret) et cherché du travail. Marie-Thérèse trouve du travail dans un petit atelier de confection à Châteauneuf. Quelques semaines plus tard, elle est embauchée comme ouvrière spécialisée chez Bril à Orléans, une usine de prêt-à-porter haut de gamme. La petite communauté vient tout juste de trouver un logement dans une ancienne ferme, sans WC ni chauffage, à Vitry-aux-Loges à... 32 kilomètres de l'usine Bril !

Avec d'autres ouvrières de Bril, Marie-Thérèse part à 7 heures du matin pour rentrer à 18 heures le soir.

Quand j'arrive à Bril en novembre 1970, l'établissement compte 510 travailleurs dont 90 % de femmes... Il y a un comité d'entreprise, des déléguées du personnel, des femmes élues sur des listes CGT.

Le syndicat CGT s'était créé en 1967, en réaction aux mauvaises conditions de travail, après que l'usine eut doublé sa surface avec la construction d'un nouvel atelier.

La direction et les cadres sont des hommes. Les agents de maîtrises dont les trois quarts sont des femmes, sont de simples exécutants. Leur fonction est d'accomplir les ordres reçus, de distribuer et de faire avancer le travail.

A l'usine, je découvre et je vis une dépendance... *Aucune maîtrise de son travail, aucun intérêt, vu l'extrême parcellisation. La rapidité des cadences, impossibles à suivre, fait que l'on est toujours plus ou moins culpabilisé... J'ai vite compris que, seule, je n'étais rien. Dans ce lieu, on ne pouvait vivre que collectivement. Seule, la solidarité ouvrière pouvait permettre de faire valoir ses droits.*

La loi sur la formation continue est votée en 1971. *C'est à cette occasion que la secrétaire du syndicat CGT repère mon intérêt pour cette question et me propose d'entrer au CE comme représentante syndicale.*

Marie-Thérèse est rapidement élue déléguée du personnel puis secrétaire du comité d'entreprise.

C'est à cette époque que le syndicat entreprend de faire reconnaître l'unité du groupe constitué par les usines de Paris, Orléans et Châteauneuf. Un comité central d'entreprise (CCE) est mis en place dont elle est élue secrétaire. La direction tente d'utiliser la formation professionnelle pour augmenter la rapidité d'exécution du travail.

Le CE réussit à faire accepter son propre projet de formation continue qui comprend une formation générale avec le GRETA et une formation pratique réalisée dans l'entreprise, dont les salariés volontaires ont bénéficié de 1977 à 1979.

Dans le milieu des années 1970, Giscard est président de la République, Barre, Premier ministre et la France connaît son premier « choc pétrolier » qui permet au capitalisme de se restructurer, de « dégraisser » les effectifs et de fermer les usines. La classe ouvrière réagit avec une multitude de conflits comme Le Parisien Libéré, Lip, la sidérurgie, Rateau...

C'est dans ce contexte que Bril est frappé et que le dépôt de bilan est annoncé aux ouvrières. *La décision de la liquidation fait l'effet d'un couperet sur les mains des travailleurs. A l'instant, toute activité est arrêtée dans les ateliers... Les travailleuses sont à la fois frappées de stupeur et révoltées. La vue des ateliers vides est saisissante et insupportable : ils paraissent être foudroyés en pleine vie... Un silence de mort règne. Quand une jeune ouvrière, Sylvie, ayant vu AXO, l'usine où travaillait sa sœur, déménagée en une nuit, propose l'occupation pour empêcher de vivre la même chose. Après hésitations et débats, l'occupation démarre dans un grand élan... Parallèlement à l'occupation de l'usine vont se dérouler une multitude d'actions, très soutenues par l'Union départementale CGT et la Fédération Habillement : démarches multiples, portes ouvertes, « Salon de la lutte pour l'emploi », défilé de mode...*

Cette lutte de femmes, dirigée par des femmes, qui n'avaient pas peur d'aller à l'affrontement de classe en a surpris plus d'un ! Ce qui n'a pas empêché le soutien massif de toute la CGT du Loiret à cette lutte. **En assemblées générales, les ouvrières décident de reprendre la confection et de vendre leur production** désormais griffée LIBR', anagramme de BRIL, imaginée par une ouvrière. Il faut organiser le travail, la gestion et les ventes, tout en faisant face aux coups durs et provocations comme la coupure de courant, l'assignation au tribunal de salariées, le blo-

cage de livraison des matières premières, et aussi les peurs et les lassitudes...

Avec Pierrette « chrétienne en liberté » comme elle aimait à s'appeler, nous n'étions pas les dernières à « être sur le pont ». Lorsque nous occupions l'usine, alors qu'un dimanche matin elle s'était absentée, une ouvrière l'avait accueillie à son retour en disant : « elle a été voir son Jules ! » et elle de répondre : « et aujourd'hui, mon Jules, c'est Jésus-Christ ! ». Jésus Christ, c'était son Jules !

Le 10 mai 1981, François Mitterrand est élu. Il nous est enfin permis d'espérer...

*Les Bril participent activement à l'étude industrielle et fournissent au cabinet MSS qui en est chargé, un dossier récapitulatif de la technique de fabrication des 221 opérations nécessaires à la réalisation d'un costume. 91 ouvrières y participent... L'espoir né le 10 mai doit prendre corps par le redémarrage de l'usine... Les Bril continuent la lutte pour le plein emploi, avec quelque chose de plus : le sentiment de construire le changement avec la CGT : **faire que syndiquées et ouvrières passent d'exécutantes à participantes et de participantes à responsables...***

Les ouvrières débattent ensemble de la création d'une nouvelle société qui, à défaut de repreneur, pourrait se faire sous la forme de coopérative : « il y a un avenir qu'on ne tient pas encore : c'est comme l'aurore qui apparaît, à la fois elle nous assure et nous invite à la tâche pour le jour qui se lève ! ».

La SCOOP est officiellement créée sous le nom de Brilstyle le 7 avril 1983 après 1 050 jours d'occupation. Explications et popularisation sont plus que jamais nécessaires. Marie-Thérèse participe au 37^e congrès de la Fédération nationale de l'Habillement CGT. Elle y fait une intervention remarquée.

Le 1^{er} août 1983, deux responsables de Brilstyle participent au débat sur « formation et emploi » organisé par l'UGICT-CGT... Elles disent combien pour elles, la formation est nécessaire pour l'enrichissement du travail et la prise de responsabilités, et comment elles ont été elles-mêmes agents de leur propre formation...

Nous assurons l'écoulement de notre fabrication par des ventes directes à notre magasin d'entreprise et par des déplacements... Chaque semaine, en moyenne, une réunion a lieu, afin que chaque travailleuse sociétaire soit largement informée sur tous les sujets, que chacune participe pleinement à la gestion de l'entreprise, puisse faire des suggestions et être

responsabilisée. Un idéal de l'autogestion dont nous faisons l'apprentissage concret. Chaque événement nouveau positif nous apporte espoir et courage, mais c'est long et difficile...

Un vouloir vivre si tenace, une confiance mise les unes dans les autres, la capacité des responsables CGT (UD et fédération), l'engagement des militant-e-s à monter la garde à l'extérieur de l'entreprise pour surveiller qu'aucun déménageur n'apparaissait, nous permettaient d'entrevoir au fur et à mesure de la lutte les « possibles », cela relançait l'action et nous redonnait espoir, force, foi en l'avenir. Ce « vouloir vivre » plus fort que tout, nous l'avions appelé ESPÉRANCE...

En 1985, un repreneur est enfin trouvé. Marie-Thérèse a 55 ans. Elle doit quitter l'entreprise et relatera ce combat exemplaire dans un mémoire qu'elle soutiendra à l'Université François Rabelais de Tours en 1990. Voici ce que dit Sylvie Dubois, la benjamine, responsable de la cellule d'entreprise : « Tu n'as pas hésité au début de la lutte, lors d'une journée porte ouverte à l'usine, tu as sorti par la manche un élu qui reprochait la présence d'un stand de la Cellule du Parti communiste que je tenais. Ton choix était fait, il était clair ! L'existence de la cellule faisait partie de la lutte. Puis lors de la reprise par Esterel d'un petit groupe de salarié-e-s, tu es partie en pré-retraite, le repreneur avais réussi à t'écartier, tout comme il aurait souhaité m'exclure également. Mais quelle belle revanche lors de « mes Catherinettes », où j'ai réussi à imposer ta présence. Et quel courage tu as eu quand tu as décidé de te lancer dans les études à 60 ans pour écrire un mémoire sur la lutte de Bril. **Et tu as décroché un diplôme universitaire !!! »**

Les événements et les situations que Marie-Thérèse a rencontrés tout au long de sa vie, que ce soit à la laiterie en Creuse, ou surtout à Bril, ont renforcé et structuré sa conscience et sa fierté de classe tout en la faisant évoluer. Elle acquiert ainsi une conscience beaucoup plus vive de l'exploitation, de la nécessité de la lutte collective, du fait que seule devant les pouvoirs « on n'est rien ». Le syndicat apparaît vite comme une nécessité. Peu à peu, l'expérience humaine, ouvrière et syndicale, les conditions de travail, les affrontements de classe, les prises de responsabilités collectives et personnelles, font entrer dans une compréhension du « langage ouvrier » et rendent étranges bien des pratiques ecclésiastiques.

J'ai alors pensé à mes camarades que j'allais rejoindre ensuite... Je pense aussi aux échanges avec des militants CGT et communistes qui, lorsque j'ai été connue publiquement comme religieuse, m'ont expri-

mé leur non-foi ou « ne plus y croire » et parmi eux deux anciens jocistes... Je pense aux camarades rencontrés dans le syndicalisme dont beaucoup, sans références à Jésus-Christ, avaient les mêmes convictions, capables de beaucoup de courage, d'un vrai don de soi, et qui plus est, d'une grande combativité.

Ouvrière, j'ai ressenti de façon plus vive l'exploitation. J'ai souffert d'un travail trop dur, de l'injustice, voire de l'humiliation. Les week-ends uniquement pour récupérer sa force de travail ; déplié le quotidien auquel, naïvement, nous nous étions abonnés, trop fatigués pour lire le soir.

La lutte « contre » ne m'était pas naturelle, le mot « combat » ne m'était pas familier. Là, je ne pouvais plus y échapper. **Se battre, résister, devenait une nécessité. C'était une question de justice.** Oui, les témoignages de ces militants et militantes m'ont fait approfondir ma foi. Ils l'ont « convertie ». C'était eux qui me faisaient découvrir les « bonnes nouvelles ».

A l'usine, où l'on ne m'a jamais appelée « sœur », je ne me suis jamais autant « sentie en fraternité » ; et j'ai voulu le vivre à plein, au sens citoyen du mot, comme au sens chrétien : participer avec celles et ceux qui organisaient les luttes et porter en communauté ce que nous vivions.

Parmi les militants, certains connaissent des prêtres ouvriers. « Ceux-là sont des nôtres », ai-je entendu dire.

Le long compagnonnage avec des militant-e-s, les luttes vécues ensemble surtout lorsqu'elles ont été difficiles et risquées, la résistance au quotidien, les réflexions syndicales et politiques dans les instances syndicales finissent par faire naître de la confiance, du respect et de l'estime et finalement des amitiés très fortes.

C'est ainsi que des dialogues étonnants peuvent se nouer, parfois sans raison, tant la vie est surprenante. Ainsi Marie-Thérèse a gardé au plus profond de son souvenir les bribes d'un dialogue avec une syndicaliste, une camarade, une amie.

L. : C'est seulement deux ans après ton élection à la commission exécutive, que j'ai appris que tu étais une militante catholique. Je ne m'en étais pas doutée. Chez toi, je n'ai pas « senti » ce que je ressens chez d'autres... tu es pleinement avec nous...

Marie Thé est décédée en janvier 2020, à l'âge de 89 ans.

Annie Bruant Zornette IHS 45

L'Institut CGT du Loiret d'Histoire Sociale présente un Cahier spécial en ce mois de mars 2022.

Il donne la parole aux femmes de ce département militantes à la CGT.

Des histoires et des expériences à découvrir.



ANNEE 1970-1980 L'ACTIVITE CGT MOF DANS LE CHER

Certains écrits, certaines déclarations de féministes connues, médiatisées à outrance ne peuvent que laisser pensif. Certes, s'il faut bien reconnaître que le patriarcat sévit toujours, l'appel à « débarrasser » la terre des hommes qui seraient les exploiters des femmes est insupportable. Si le patriarcat est néfaste à l'avenir de l'humanité, le matriarcat le serait tout autant. Seul un avenir partagé dans les luttes pour la mixité et l'égalité assurera un vrai progrès. Il est clair que l'on ne combattra pas efficacement l'exploitation capitaliste et la précarité des salariées en remplaçant, comme d'aucuns l'affirment, un « PDG » par une pédégère !

La consultation de certains documents, y compris de la CGT, pourrait laisser imaginer que les luttes pour l'égalité et la mixité au travail sont récentes. Pourtant, comme le titre Madeleine COLIN⁽¹⁾ dans son livre publié en 1975 « *Ce n'est pas d'aujourd'hui* ». Lorsque l'on consulte l'histoire de notre organisation syndicale, on peut se rendre compte que depuis l'origine, la bataille des femmes au travail fait rage, en premier lieu pour exister et être reconnues en tant que salariées, mais aussi pour prendre la place qui devrait leur revenir dans l'organisation syndicale.

Dans notre département du Cher, dans les années 1970-1980 l'activité en direction des salariées est sans doute en dessous de ce qu'il serait nécessaire de réaliser, mais elle n'est pas pour autant absente des préoccupations de l'Union Départementale ni des Unions Locales. Des commissions de la « main d'œuvre féminine⁽²⁾ » existent dans toutes ces instances ainsi que dans les syndicats les plus importants. De nombreux syndicats sont dirigés par des femmes, en particulier là où elles sont majoritaires parmi le personnel comme dans l'habillement ou l'hôpital de Bourges. Dans ce dernier, lorsque l'on aborde ces questions, Yvette Verdy la secrétaire de l'époque nous rétorque régulièrement : « *il faudrait chez nous une commission homme, car ils en sont absents !* ».

1975, décrétée par l'ONU « **année de la femme** » va aider à bousculer les pratiques syndicales. Certes, cela n'a pas suffi à mobiliser, mais a permis de donner un coup d'accélérateur. Alors que dans les années précédentes, les initiatives en direction des femmes salariées se limitaient, dans la majorité des cas, au dépôt de cahiers de revendications spécifiques dans les entreprises, quelquefois à un dépôt de motion auprès du Préfet, cette année-là, sous

l'impulsion du secteur confédéral, de multiples initiatives auront lieu. Dans notre département, le 8 mars 1975 aura un grand retentissement.

Pour bien marquer la journée internationale du 8 mars, des débrayages ont lieu dans plusieurs entreprises afin de soutenir des revendications telles que :

- ▣ A travail égal, salaire égal
- ▣ La retraite à 55 ans pour les femmes et les travaux pénibles
- ▣ Ouvertures de crèches près ou dans les entreprises
- ▣ L'allongement du congé maternité
- ▣ Des revendications très concrètes pour améliorer les conditions de travail

Une manifestation est prévue en fin de journée, avec rassemblement devant l'Union Départementale à Bourges. Elle doit se rendre à la Préfecture. Hélas, une véritable tempête de neige, nous obligera à faire demi-tour après avoir parcouru une centaine de mètres.

Le début des années 1970 avait déjà connu un développement important du militantisme féminin, en particulier dans les entreprises de la métallurgie, de l'habillement, du papier-carton ainsi que dans la santé, et des administrations. Sans doute l'effet 1968 ! Dès 1973, un camarade du secrétariat de l'UD est chargé d'animer le travail spécifique en direction de la « MOF » (main-d'œuvre féminine) comme l'on disait à l'époque. L'activité permanente qui en résulte explique, sans aucun doute, la réussite de cette année 1975. Même si la composition du secrétariat reste exclusivement masculine les efforts sont plus permanents.

En 1977, six camarades (dont un homme) du Cher participent à la sixième conférence nationale CGT des femmes salariées à Nanterre. Celle-ci mettra en exergue l'importance d'avoir une activité spécifique en direction des femmes salariées, non pas pour en faire une activité à part, mais pour qu'émergent les problèmes particuliers rencontrés par les travailleuses et ainsi renforcer l'action de tous.

Les années qui suivent connaissent l'organisation de stages spécifiques, auxquels vont participer plusieurs dizaines de militantes et militants. Ils aideront à la prise de responsabilité dans les instances de l'UD et

(1) *Madeleine COLIN : militante de la fédération CGT des PTT, secrétaire confédérale de la CGT de 1955 à 1969. Directrice du magazine féminin Antoinette de 1955 à 1975.*

(2) *Commission de la Main d'œuvre Féminine (MOF), devenue au niveau confédéral secteur Femmes Salariées, puis de puis quelques années le pôle Femme-mixité.*

des UL. Ainsi dans les années 1980, avec les possibilités de se réunir en journée offertes par les droits gagnés en 1982, les bureaux vont se féminiser. Exemple l'UL de Bourges pendant une assez longue période comptera onze hommes et douze femmes. Peut-être cela a-t-il un rapport avec le fait qu'aujourd'hui des femmes sont secrétaires générales des Unions Locales de Bourges et Vierzon ?

L'action syndicale des femmes salariées dans cette période, n'ignore en rien les problèmes sociétaux posés par la contraception, l'IVG, le partage des tâches ménagères ou d'éducation des enfants. Ceux-ci donnent même lieu à des débats passionnés au sein de l'organisation, mais toujours reviennent les questions de fond que représente le combat de classe contre l'exploitation capitaliste à l'entreprise, fondement même du combat syndical.

Nous pourrions citer de nombreuses camarades qui ont œuvré à divers niveaux, dans cette période pour l'activité spécifique et générale de la CGT. Nous avons choisi de courts portraits de quatre camarades de la métallurgie qui ont fait une grande partie de leur carrière professionnelle aux usines de Rosières, fabricant d'appareils de cuisson (fermées en 2020). Toutes les quatre travaillaient sur les chaînes de montage, comme OS, avec un salaire au SMIC, et des cadences infernales dans des ateliers vétustes datant pour la plupart du 19^e siècle. Elles continuent à porter haut et fort le combat syndical CGT au sein du syndicat « multipro » des retraités de St-Florent-Rosières.

Josette LACELLE



Née en mars 1944 à St-Florent-sur-Cher, son père travaille à l'ébarbage aux usines de Rosières. Sa mère, orpheline, après avoir travaillé quelque temps pour divers employeurs, va ensuite veiller à l'éducation de cinq enfants. Josette, après avoir obtenu son certificat d'étude primaire, va travailler quelque temps dans la confection à Issoudun et

exercé divers « petits boulots ».

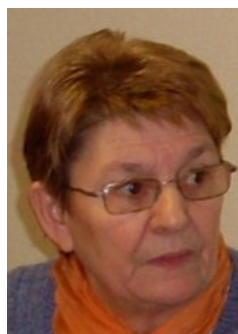
Après avoir mis au monde une fille, elle intègre en 1964 la même usine que son père. Là, les chaînes de montage vont devenir son horizon de travail jusqu'à la retraite. En 1966 elle est élue au Comité d'Entre-

prise sur une liste CGT (le seul syndicat dans cet établissement). Elle entre au bureau du syndicat, puis sera élue déléguée du personnel. Ensuite les choses vont s'enchaîner. Désignée comme déléguée syndicale dès 1969 (loi du 27 décembre 1968) elle occupera aussi, par la suite, des fonctions au bureau de l'UL de St Florent-Rosières, dirigera des stages de base, sera administratrice à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Cher.

Dans son syndicat, elle est, en plus, la technicienne, qui tape les tracts, les bulletins à la machine à écrire, les illustre et compose les affiches. Tout un travail « obscur » qui allonge les journées et raccourcit les nuits, les samedis et dimanches. Si elle avait dû compter le temps passé à retaper les stencils déchirés ou abimés par la Ronéo, la facture aurait été salée. Sans compter non plus un archivage rigoureux des documents.

Après le décès de son second mari, Yves Lacelle, elle est élue maire communiste de Lunery. Elle occupera courageusement cette fonction de 1996 à 2001.

Marie-Noelle BERGER



Née dans une petite commune rurale du Cher, à Primelles, en décembre 1949, elle est la quatrième d'une fratrie de huit enfants. Son père, après avoir été ouvrier agricole, travaille chez Labbé (métallurgie) à St-Florent-sur-Cher. Sa mère sera très occupée par l'éducation des enfants.

Elle n'a que treize ans et demi lorsqu'elle obtient son certificat d'étude primaire. Dès la sortie de l'école, elle travaille dans une ferme, puis exercera divers travaux de courte durée dans différents secteurs. Embauchée en 1968 à l'usine de Rosières, elle y trahira sur les chaînes de montage jusqu'à sa retraite en 2005.

Mariée avec Roland Berger, elle a deux enfants.

Elle adhère à la CGT en 1970. Elle prend ses premières responsabilités à partir de 1975. Elle est tout d'abord élue déléguée du personnel, puis la même année accepte la responsabilité de secrétaire générale du syndicat. Ensuite comme beaucoup de militantes et militants les prises de responsabilités s'enchaîneront avec le bureau de l'UL de St-Florent-Rosières, la commission exécutive de l'UD. Elle participe à la commission de la Main d'œuvre féminine, qui deviendra la commission « Femmes Salariées » de l'UD et coanimera des stages concernant l'activité spécifique.

En 1992, elle est déléguée pour les syndicats CGT de la métallurgie du Cher au 44^e congrès confédéral à Montreuil.

Marie-Thérèse FABIEN



C'est à Dun-sur-Auron (18) qu'elle voit le jour en mars 1944. Elle est l'aînée d'une fratrie de huit enfants. Sa maman, comme beaucoup en cette période d'après-guerre, est comme on dit « mère au foyer ». Le papa est menuisier-charpentier.

Après avoir déménagé plusieurs fois, la famille vient vivre à Bourges. Après l'obtention de son certificat d'étude primaire, elle travaille comme employée de maison chez des particuliers, puis comme agent hospitalier à l'hôpital de Bourges. C'est en 1971 qu'elle entre comme OS aux Usines de Rosières, dans l'établissement de St-Doulchard (près de Bourges) où elle adhère à la CGT. Dès 1972, elle est élue membre du CE et déléguée du personnel et le restera quasi sans interruption jusqu'à son départ en retraite en 1999, même lorsque l'atelier de St-Doulchard ferme et qu'elle est transférée en 1985 à l'usine mère à Lunery avec ce qu'il reste du personnel.

Dans les années de l'après 1975, elle participe à la commission MOF de l'UD pour laquelle elle est chargée d'animer et de suivre la diffusion d'*Antoinette*, qu'elle diffuse elle-même pour sa section syndicale.

En 1979, année de la réforme généralisant les Conseils de Prud'homme, elle est élue dans la section industrie du collège salarié du conseil de Bourges. Elle y siègera jusqu'en 2002.

Après avoir divorcée d'un mari violent, elle épouse en 1975, Joseph Fabien, un prêtre ouvrier, militant CGT qui sera longtemps secrétaire du Comité de coordination de la métallurgie du Cher et membre du bureau de l'UD. Ils ont un fils.

Marinette AUVITY



Fille d'un Parisien devenu berrichon et d'une berrichonne, elle est née au pied du château médiéval de Culan (18), (pas du bon côté), en Février 1949. Elle est l'aînée d'une fratrie de neuf enfants. La famille vit dans deux petites pièces avec les grands-parents maternels. Elle sera la seule des enfants à commencer

sa vie à Culan. La famille déménage sur la commune de Sidiailles, un peu plus au sud du département,

dans une maison achetée par les grands parents. Il n'y a toujours que deux pièces, mais le terrain attenant permet d'y ajouter des dépendances et un jardin.

Son père, typographe à Paris, se retrouve à travailler avec son beau-père dans les carrières, puis ensuite comme ouvrier agricole. Sa mère qui a travaillé un peu à Paris, où elle a rencontré son père, aura fort à faire avec des grossesses et des maternités assez rapprochées les unes des autres.

Marinette qui dans sa scolarité se situe dans la moyenne des élèves de son âge, est victime des discriminations d'un instituteur qui n'aime pas les pauvres, et qui refusera de la présenter au certificat d'étude primaire. C'est ainsi que dès ses quatorze ans révolus, elle est sommée de quitter l'école. Immédiatement embauchée, sa longue vie de salariée commence dès février 1963 dans la confection chez Rousseau à Culan.

La famille s'est encore agrandie, mais pas la maison. Ils sont en 1965, sept enfants et quatre adultes à vivre dans deux pièces. La promiscuité, difficile à supporter, la pousse à aller voir ailleurs. Ce sera la restauration à Lignières avec les horaires interminables. Ne se laissant pas faire, elle quittera celui-ci pour un autre restaurant de la ville où elle est mieux traitée, mieux payée. Pour peu de temps, elle retourne à la confection dans un atelier de Château-neuf-sur-Cher. Puis, la voilà pour à peine 1 mois à Bourges, serveuse au restaurant-hôtel Le Berry avec des conditions de travail « pourries ».

En 1971, elle entre comme ouvrière spécialisée à l'atelier de fabrication que Rosières possède à St-Doulchard. Elue au CE sur une liste CGT, et au bureau syndical, son activité la mènera au bureau de l'UL de Bourges en 1976. Son mariage en décembre 1977 avec le secrétaire général de l'UL de Bourges, Robert Auvity, lui vaudra, « en guise de cadeau » sans doute, d'être l'une des premières transférées, en janvier 1978, à l'usine mère de Lunery. Départ à 6h30 le matin, retour à 18h30 le soir. L'intégration au bureau syndical de l'usine ne sera pas des plus facile. Cela ne l'empêchera pas de poursuivre son activité militante dans les instances représentatives du personnel jusqu'à son départ en retraite. Elle diffusera *Antoinette* jusqu'à ce que s'arrête sa parution.

Un fils naît en 1979, qui vient rejoindre les deux filles du premier mariage de Robert.

En 1982, elle sera de l'inauguration des locaux de Montreuil, puis du congrès de Lille. Sa décision de participer fut dure à prendre, se séparer une semaine de son fils un crève-cœur, ce qui ne l'empêchera pas de revenir enthousiasmée par l'expérience vécue.

Robert AUVITY - Collectif IHS 18

LE COLLECTIF DE LA MAIN D'ŒUVRE FÉMININ DE L'UD 37

Ce collectif existe bien avant 1968. Il réunit, organise les luttes et initiatives, les journées d'action, le 8 Mars évidemment. La diffusion d'Antoinette à la porte des entreprises, administrations, hôpitaux, cliniques et des magasins demande un plan de travail, de la présence et des bras. Ce collectif organise des journées d'étude et des formations syndicales spécialisées. Il a un but avant tout, recueillir les revendications des femmes. Déjà en janvier 1964, un article de notre camarade Paulette Lagrange dans la Touraine Syndicaliste, relate l'action du 20 novembre 1963. Avec ces revendications, il faut des moyens et du temps pour vivre, nous voulons des crèches et des maisons pour les adolescents, des centres de formations professionnelles : « *Beaucoup de jeunes filles aspirent à des métiers de notre siècle* ».



La scandaleuse réalité des salaires féminins

Le Congrès de L'UD 37 des 7 et 8 décembre 1972 appelle en même temps les travailleurs et les travailleuses à agir en cette année de campagne électorale pour le succès du Programme Commun de gouvernement de la gauche. Les revendications en direction des femmes émergent et sont toujours d'actualité aujourd'hui : l'égalité des salaires, la réduction du temps de travail et de l'intensité du travail, la formation et la promotion professionnelles, les droits sociaux de la maternité et le statut de la femme.

En Indre-et-Loire une femme sur trois gagne moins de 900F par mois. A ce moment-là la CGT revendique : « *Pas de salaires inférieurs à 1000 F* ». L'écart entre les salaires moyens « toutes catégories » des femmes et des hommes est de 35,70 %.

Quelques exemples en 1972 :

Dans l'habillement Franck Olivier à Château-Renault.

150 salariés dont 140 femmes, 80 % d'entre elles gagnent entre 780 et 800 F par mois.

Dans le commerce ce n'est pas mieux, cela représente 5.000 vendeuses et autres dans Tours et sa banlieue. Chez Rodot, Dames de France, la rémunération est au SMIC. Les employées de Monoprix et de Mammoth arrivent à gagner jusqu'à 870 F.

Au CHR de Tours et dans les annexes St-Benoit à Chinon, La Haute-Barde à Beaumont-la-Ronce et en psychiatrie, beaucoup d'auxiliaires sont employées avec des salaires de moins de 1000 F.

Mr Chaban-Delmas, 1er ministre de l'époque, veut faire de 1972 l'année de la femme.

Le salaire égal entre les hommes et les femmes est inscrit dans les lois françaises depuis 26 ans en 1972. La CGT demande des sanctions pénales contre les employeurs qui bafoueraient cette loi.

Moyens mais aussi temps pour vivre

Une table ronde organisée par l'UD CGT en 1973 reçoit les échos des ouvrières et des employées, les aspirations qu'elles ont à une vie meilleure. Cela se formule avec d'autres personnes et des milieux professionnels différents. Pour beaucoup c'est une découverte.

Où la vie est épuisante, demandons la semaine de 40H en 5 jours, la retraite à 55 ans pour les femmes, des crèches collectives, de meilleurs logements, des transports en commun à la charge de l'employeur, le droit à la contraception et à l'avortement. Les femmes doivent avoir le droit de choisir de donner la vie. Les débats ne sont pas simples, à la CGT non plus, mais on en parle enfin.

L'année internationale de la femme : 1975

« *L'importance donnée aujourd'hui à la condition féminine dans le Monde et en France n'est ni le fait du hasard ni d'une soudaine sollicitude. L'initiative de l'ONU n'est pas venue spontanément. Elle a été imposée par le rôle grandissant des femmes dans la vie économique, sociale, politique et culturelle - 8.041.000 femmes ont une activité professionnelle. C'est le résultat des luttes en particulier celles des femmes ; c'est le résultat d'une situation objective qui fait que les problèmes de la condition féminine*

sont à l'ordre du jour dans tous les pays... » Edma Caraty Responsable féminine PTT.

Aux PTT, sur l'ensemble du département, travaillent 600 femmes dont 200 auxiliaires. Le syndicat est sans cesse vigilant afin de sauvegarder l'emploi. A Chinon et à Amboise, les luttes ont payé cette année-là. Après la mise en service automatique, les auxiliaires menacées de licenciement ont pu être reclassées. La riposte de l'ensemble des employés leur a évité le chômage. Le principe de mixité a pu être obtenu aux concours internes où autrefois, trois fois plus de places étaient offertes aux hommes.

« Avoir des actions offensives qui prennent en compte les revendications et situations particulières des femmes contribue à faire avancer l'ensemble des problèmes posés au mouvement syndical. » exprime un courrier de l'UD, en énonçant son plan d'action pour l'année. Des crèches, elles en demandent partout.

A l'hôpital elles veulent une crèche 24h sur 24h, c'est important pour concilier vie professionnelle et vie familiale. Les plages horaires ont diminué, les luttes de 1968 ont permis de passer de 48h à 40 h par semaine mais les postes nécessaires ne sont pas créés partout. Plus de travail est demandé à chacune, les élèves infirmières et aides-soignantes sont mises à contribution. Les élèves infirmières en fin d'étude doivent faire 15 gardes de nuit non rémunérées.

Dans l'industrie, la situation n'est pas meilleure. Licenciements prioritaires (le patronat relance la vieille

idée du licenciement prioritaire des femmes mariées), chômage technique, discrimination des salaires.

A la COGECO sur 1.000 travailleurs, 700 sont des femmes. Malgré les préjugés sur l'ensemble des syndiqués CGT les trois quarts sont des femmes.

La journée internationale des droits des femmes

En 1982 le gouvernement socialiste reconnaît cinq ans après l'ONU, le 8 mars journée internationale des droits des femmes. Le Collectif de la main d'œuvre féminine confédéral de la CGT annonce deux initiatives d'ampleur nationale. Les 25-26 février 1982, journées d'étude à St-Ouen et « un 8 mars qui claque », quatre heures de luttes payées. La crise a accentué les inégalités et les discriminations en direction des femmes. Il y a en janvier 1982, 17 530 demandeurs d'emplois dont 9.139 femmes en Indre-et-Loire, selon la direction régionale de l'emploi. A Tours, dans les locaux de l'UD le 10 février, rendez-vous est donné aux syndiquées pour une demi-journée d'étude pour l'élaboration d'une charte revendicative. Les syndicats d'Indre-et-Loire s'inscrivent dans quatre heures de lutte et établissent leurs revendications spécifiques comme à la mairie de Tours.

Martine MARIE - Collectif IHS 37

Source: Archives UD-CGT 37

LES MILITANTES

Voici les portraits de quatre militantes de notre département : Paulette Lagrange, Edma Caraty, Danielle Ferger et le témoignage de Patricia Tarraso. Paulette et Danielle sont malheureusement disparues.

Nous avons pu rendre une petite visite à notre vaillante camarade Edma, 93 ans. Patricia nous parle de son expérience. Ces militantes ont fait partie du collectif de main d'œuvre féminine (MOF) d'Indre-et-Loire. Elles n'étaient pas seules, beaucoup de militantes étaient actives dans divers secteurs et il y avait aussi des hommes comme Christian Faucompré ou José Do Rosario par exemple.

Paulette LAGRANGE (née ROYER)

Née le 23 décembre 1927 à Cléré-les-Pins (Indre-et-Loire), décédée le 26 février 2000 à Tours (Indre-

et-Loire) ; ouvrière métallurgiste, puis technicienne de laboratoire en histologie ; syndicaliste CGT, communiste, féministe ; membre du bureau de la fédération CGT des travailleurs de la métallurgie, membre du secrétariat de l'Union départementale CGT de l'Indre-et-



Paulette LAGRANGE

Loire de 1963 à 1969, membre de la commission administrative, puis exécutive, confédérale de la CGT de 1963 à 1972, membre du collectif féminin confédéral.

Membre du collectif féminin confédéral pendant de nombreuses années, Paulette Lagrange s'intéressait particulièrement au travail des commissions féminines qui, selon elle, constituaient un apport considérable pour l'évolution du syndicalisme au féminin. Dans ce sens, la Commission confédérale, dirigée par Madeleine Colin, a été « *une grande aide pour les militants dans les départements et les fédérations, non seulement sur l'aspect des revendications spécifiques, mais aussi pour nous affirmer davantage dans nos responsabilités face aux militants* », estime-t-elle. « *Ce fut pour moi, qui avais du mal à m'exprimer dans les réunions à majorité masculine, une occasion de prendre davantage de hardiesse pour nous hisser à discuter d'égal à égal dans les réunions mouvoir un grand nombre de femmes dans toutes les structures de la CGT.* ».

Edma CARATY (née Baudoin)

Est née le 24 août 1928 à Céré-la-Ronde (Indre-et-Loire) ; agent des PTT ; syndicaliste CGT d'Indre-et-Loire. Fille de cultivateurs, Edma Baudoin se maria en avril 1948 avec Abel Caraty avec qui elle eut sept enfants. Elle commence comme auxiliaire en 1946, puis après des années de mise en disponibilité dues à ses maternités, elle fut affectée en 1966 au service « Renseignements ». Adhérente à la CGT cette année-là, elle fut aussitôt déléguée syndicale à l'Inter, puis déléguée au CPE Tours-Sud-Est. En 1968, elle fit partie de celles et ceux qui assurèrent la sécurité des installations téléphoniques. Elle milita de nombreuses années à la commission exécutive et au bureau du syndicat départemental des PTT d'Indre-et-Loire.

Après son départ à la retraite en 1985, elle participa à la CE fédérale des retraités PTT ainsi qu'à celle de l'UD d'Indre-et-Loire. Elle fut également membre de la direction de l'Union syndicale des retraités CGT d'Indre-et-Loire, assurant le secrétariat général de 1994 à 2002.

À partir de 1986, elle assura la direction de deux associations Loisirs solidarité retraite (LSR) de la CGT : celle des PTT et celle départementale. Toujours active, dynamique et efficace elle consacrait beaucoup à l'action syndicale tant dans son entreprise que dans l'interprofessionnel.

Nous lui avons posé quelques questions lors d'une visite chez elle avec Christian Faucompré dans sa pe-

tite maison à Céré-la-Ronde, en février 2022. Edma vit seule depuis le décès de son compagnon Claude Lagrange.



Edma ces années là

Ta vie professionnelle, comment l'as-tu vécue ?

« *Moi, je n'étais pas à la poste mais aux télécom, j'ai commencé comme auxiliaire de remplacement. Ensuite après en 1966, j'ai repris le boulot aux Renseignements, t'es devant une espèce de meuble en bois avec des trous tu dois mettre des fiches, c'était rue Marceau, la Direction était là, il y avait l'agence commerciale aussi.* »

Et ta vie militante, explique-nous ?

« *J'y étais en 68, à la fédération des PTT. J'ai bien connu Madeleine Colin, j'ai milité avec elle pour les femmes. Dans ma corporation il n'y avait pas de différences entre les hommes et les femmes quand on était titulaire, moi je m'occupais des auxiliaires, j'ai lutté contre la précarité. J'ai participé à la grande grève de 1974. A la fin j'étais la grand-mère de tous ces jeunes. Et puis, j'ai pu aider des personnes à partir en vacances avec LSR. J'ai bien vécu tout ça.* »

Le temps pour vivre: est-ce que tu pouvais concilier ton travail, ta vie militante et ta vie de famille ?

« *J'ai arrêté le travail pour élever mes enfants. Mon époux aimait les mômes, moi s'il n'y avait eu que moi... Il y a l'amour, vous comprenez. Je ne prenais rien, il n'y avait pas de contraception. Le dernier est né en 1961. J'ai eu 7 enfants avec peu de différence entre chacun. Je me souviens du combat pour le CIVG (Centre d'interruption volontaire de grossesse) et des grands médecins de Tours qui nous traitaient d'hystériques.* »

Danièle FERGER, (née MOREAU)

Née le 5 décembre 1943 à Tremblay-Lès-Gonesse (Seine-Saint-Denis), décédée le 28 mars 2020 à Tours (Indre-et-Loire) ; ouvrière de la Chimie ; militante syndicaliste CGT et communiste d'Indre-et-Loire. Son père, militaire de carrière puis employé des Postes, et sa mère, employée de maison, résidèrent en Touraine quelques années après sa naissance et n'eurent pas d'activités militantes. Après des études primaires et secondaires, elle exerça son premier emploi comme aide de laboratoire dans l'entreprise chimique Protex, à Château-Renault (Indre-et-Loire). Adhérente à la CGT, elle y eut de nombreuses responsabilités syndicales : déléguée du personnel, secrétaire du CE, secrétaire de l'Union locale CGT de sa commune en 1965 et membre de la Commission exécutive de l'UD-CGT d'Indre-et-Loire en 1966. En 1978, elle devint secrétaire permanente de l'UD, plus particulièrement responsable du travail en direction de la main d'œuvre féminine. Elle fut également membre de la Commission féminine confédérale. Ayant assuré cette activité de permanente jusqu'en 1985, elle travailla ensuite dans la société d'assurances Axa. En préretraite en



Danièle FERGER

octobre 1998, elle fut retraitée en décembre 2003. Elle fut adhérente au PCF de 1966 à 1986, membre du comité fédéral de 1979 à 1984, suppléante aux élections législatives de 1978, conseillère municipale de Saint-Pierre-des-Corps de 1981 à 1983. Mère de trois enfants d'un premier mariage, elle se remaria le 20 juin 1987 avec Jean-Paul Ferger. Elle a eu une intense activité associative, notamment au Secours populaire français.

Martine Marie - Collectif IHS 37

Source : Le Maitron.

TÉMOIGNAGE

Je suis née en Algérie dans un milieu ouvrier, arrivée en France à l'indépendance. Mon contexte familial et culturel, n'était ni les revendications, ni la lutte de classe. Quant aux droits des femmes.....Hou la la !! (heureusement nous étions athés) . Cette oppression permanente m'a très tôt révoltée, pour moi l'exode en France a été une chance émancipatrice qui m'a permis d'exprimer, cette rébellion "instinctive".

Tout d'abord durant mon parcours scolaire: pétition contre l'institutrice en primaire, déléguée de classe en secondaire, grèves lycéennes... Je vous laisse imaginer l'ambiance familiale créée par ces "révoltes"...

J'ai débuté le travail en 1972 à la CPAM d'Indre-et-Loire. En

mars 1973, dès ma titularisation j'ai adhéré à la CGT.

Socialement, nous étions dans une période explosive: *manifeste des 343* rédigé par Simone de Beauvoir et signé par des femmes de renom, *procès de Bobigny*, avocate de la défense, Gisèle Halimi. Les femmes se battaient pour obtenir la légalisation de l'avortement, alors un délit puni par la loi, la contraception, l'éducation sexuelle.

A la CPAM, je participais fièrement à ma première grève de 10 ou 15 jours, je ne sais plus.

L'arrivée en nombre, quelques années auparavant, des femmes dans le monde du travail amenait à ce constat évident que leur émancipation était liée à celle de l'ensemble des travailleurs, à la lutte de

classe. Mais il fallait qu'elles se fassent une place dans le syndicalisme, qu'elles se reconnaissent dans cet outil d'émancipation. C'est ce que j'ai découvert grâce à la CGT. Aussi, pas question de rester à l'écart des luttes sur les sujets évoqués plus haut, mais pas question non plus de s'y cantonner.

C'est sur ces bases que j'ai participé au collectif *Main d'œuvre féminine* (MOF) de l'UD, en 1977 ou 1978 animé par Danielle (Ferger) qui nous a quittés et à qui je rends hommage.

Je fus ensuite responsable de ce secteur à l'UL de Tours.

Nous nous sommes battus, avec d'autres organisations, pour implanter et pérenniser un CIVG (Centre d'interruption volontaire de grossesse) après la loi



Patricia TARRASO

Veil de 1975. Il faut savoir que des pontes locaux de droite freinaient des quatre fers pour empêcher ces actes, comme certains médecins refusaient de prescrire la pilule.

En même temps, nous essayions grâce à une expression féministe CGT de créer de nouvelles bases syndicales dans les secteurs "féminins" et de renforcer l'existant pour peu que le syndicat d'entreprise soit partie prenante. On diffusait *Antoinette*, le journal créé en 1955 par la CGT. Le 8 mars est devenu une journée revendicative reconnue.

Le féminisme n'est jamais évident y compris à la CGT, il y a (vait) des refus d'admettre que les femmes subissent une exploitation spécifique au travail, et pas seulement.

En fait le souci permanent, c'était comment parvenir à ce

que féminisme et mobilisations sociales s'alimentent mutuellement pour changer de société, pour tenter d'en finir avec le capitalisme en clair.

C'est, il me semble d'autant plus vrai aujourd'hui où la gestion de l'épidémie a mis en avant l'importance des emplois essentiellement féminins dans le bon fonctionnement de notre société, en même temps qu'elle a révélé la nécessité absolue pour les capitalistes de les exploiter.

Alors hier, aujourd'hui, même combat, c'est pas fini !

Patricia TARRASO

MADELEINE FONTANELLE MILITANTE CGT EURE-ET-LOIR

Madeleine est employée depuis 1975 comme sténo-dactylo à l'imprimerie TOURNEVILLE du groupe PILOT à Epernon (Eure-et-Loir). Une conduite professionnelle exemplaire, sans l'objet de reproche aucun... jusqu'au jour où Madeleine a choisi de prendre des responsabilités dans le syndicat de l'entreprise. Pas n'importe quel syndicat, elle a choisi la CGT. Bien des raisons l'ont guidée dans son choix. Les salaires d'abord qui avoisinent le SMIC. Le patron avait d'ailleurs



Madeleine FONTANELLE,
une nouvelle fois menacée
de perdre son emploi

senti le vent du mécontentement venir : « il offrait 50F supplémentaires par mois aux femmes (80 % de l'effectif) qui travaillaient le plus. Cela a d'abord créé la division, mais le syndicat a eu tôt fait d'expliquer la supercherie » explique Madeleine.

Les conditions de travail non plus ne sont pas reluisantes. Les machines datent du début du XX^{ème}

siècles (une machine s'était remise en marche toute seule). Et puis en 1981, Madeleine a décidé de conduire les rênes du syndicat en qualité de déléguée syndicale le 9 juin 1981 et le 1^{er} juillet comme représentante syndicale au Comité d'Entreprise. A Noël, la direction profite du dépôt de bilan de la société pour programmer une charrette de vingt licenciements. L'action syndicale a justement permis de ramener ce nombre à treize. Madeleine, bien sûr, figurait sur la liste de « indésirables » bien que son poste ne fut pas supprimé le moins du monde.

Madeleine menait la vie dure à la direction de l'entreprise en menant une activité syndicale dans l'entreprise, en direction des travailleurs notamment par l'application des lois (1982, les droits nouveaux des travailleurs et le respect des anciens droits). Elle avait réussi à mettre en place la négociation annuelle obligatoire sur les salaires, le plan de formation professionnelle continue, l'établissement régulier des revendications des ouvriers, salaires, conditions de travail, la prise en compte par la direction du CHSCT, le maintien du 13^{ème} mois et surtout l'information régulière des ouvriers par des comptes-rendus réguliers de chaque réunion DP, CE, CHSCT.

L'activité de Madeleine, appréciée par les travailleurs de son entreprise, avait grandement contribué à faire passer l'audience CGT de 20 % à 65 %. L'inspection du

travail a trouvé la ficelle un peu grosse et refusé le licenciement (motif : aurait pour effet de supprimer toutes représentation syndicale dans l'entreprise). La direction revancharde s'acharne sur Madeleine.

De nombreux avertissements lui sont notifiés ainsi que de nombreuses mises à pied. Sept demandes de licenciements entre 1984 et 1987 (toutes rejetées à chaque fois). En s'acharnant sur Madeleine, c'est bien le syndicat, en qualité de moyen de défenses des intérêts des salariés que vise ce patronat de choc. Notre Déléguée est toujours là et le patron enrage. Il décide alors de changer de tactique. Un matin de novembre 1984, Madeleine trouve la porte de son bureau fermée à clef. Faute d'avoir pu s'en débarrasser son patron l'empêche de travailler.

Tout simplement, la guerre des nerfs commence. La charge de travail sera assurée par deux autres membres du personnel qu'on saura récompenser. Mais il faudra attendre un jugement du Tribunal de Grande Instance de Chartres condamnant le patron pour qu'il cède enfin.



Madeleine retrouve son bureau en juillet 1986. Une réintégration bien symbolique en vérité puisque le patron ne lui donne qu'un strict minimum de travail. D'ailleurs, la direction a fait appel de ce jugement puisqu'elle considère que Madeleine « représente un péril pour l'entreprise ».

La cours d'appel de VERSAILLES a cassé le jugement du Tribunal de Grande Instance. Inespéré pour le patron ! Celui-ci engage une 7^{ème} procédure de licenciement depuis 1984 contre Madeleine qui sera une fois de plus refusé par l'Inspection du travail. Décision

contestée par le patron de l'entreprise qui fait appel de cette décision. Le ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, Philippe SEGUIN autorise le 07 décembre 1987 le licenciement de Madeleine.

Madeleine qui pendant toutes ces épreuves a été soutenue moralement, financièrement par l'Union Départementale CGT d'Eure-et-Loir, son Union Locale CGT d'Epéron ainsi que sa Fédération FILPAC CGT, fait appel de la décision du ministre pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif d'Orléans qui donne raison au ministre. Les camarades de la CGT saisissent le Conseil des prud'hommes de Chartres en s'appuyant sur la loi d'amnistie pour demander la réintégration de Madeleine à son poste de travail ou à un poste équivalent.

Le 07 décembre 1987, un an après son licenciement le Conseil des prud'hommes de Chartres ordonne la réintégration de Madeleine. Une fois revenue dans son entreprise, Madeleine continue la lutte et la mise en avant de ses convictions et les valeurs de la CGT.

Le lundi 21 janvier 1991 elle appose une affiche dans le bureau où elle travaille, proclamant avec force son opposition au conflit dans le Golfe (guerre du Koweït) « *quelle connerie la guerre - syndicat CGT* ».

Madeleine refuse de retirer son affiche. Son supérieur retire l'affiche, Madeleine la remet. Une nouvelle procédure de licenciement a été engagée contre Madeleine qui a été refusé par l'inspection du travail. Face à toutes ces pressions et à l'acharnement psychologique à son encontre, Madeleine a décidé de donner un changement d'orientation à son parcours professionnel en s'inscrivant à la formation aide-soignante à l'école d'infirmières de Dreux année scolaire 1992.

Madeleine, aujourd'hui à la retraite, fidèle à ses convictions et à son engagement participe avec son mari Claude aux manifestations organisées par notre Union Départementale CGT 28.

Bernard VINSOT - Collectif IHS 28

HOMMAGE

DANIEL LARCHÉ (1948-2021), RÉSUMÉ D'UN PARCOURS MILITANT DE PLUS DE CINQUANTE ANS



Françoise et Daniel LARCHE, le 23 janvier 2020, manifestation contre la réforme des retraites à TOURS

Hervé Rigault pour le syndicat CGT SKF Saint-Cyr, pour l'USR CGT 37, pour l'UD CGT 37, pour l'UFR Métallurgie CGT.

Merci à Roger, Marie-Claude, Pierrot, Maryse anciens de SKF Saint-Cyr qui ont apporté leurs souvenirs à ce court hommage.

Au début des années 70, après une période de 3 ans d'engagement dans la Marine et un tour du monde, Daniel entre à l'usine SKF de Saint-Cyr-sur-Loire (37).

Durant ces premières années il s'investit dans le sport enchaînant les matchs de foot en corpo le samedi et les matchs de rugby en club le dimanche. Est-ce ce qui fait que Daniel n'ait jamais craint le dialogue musclé ?

Après avoir été très brièvement syndiqué à FO, il rejoint le syndicat CGT de l'entreprise et y occupe rapidement de nombreuses responsabilités : délégué du personnel, délégué syndical, responsable du CHSCT... Très jeune militant, l'UD CGT d'Indre-et-Loire le sollicite d'ailleurs à l'époque pour animer l'action des CHSCT du département.

C'est à la SKF qu'il rencontre Françoise, également militante qui deviendra son épouse. Elle décédera en mars 2021, à peine 6 mois avant lui.

Dans les années 80 il sera partie prenante de la lutte acharnée de SKF Ivry, en banlieue parisienne, contre la fermeture de l'usine alors que la direction jouait sur la division entre les travailleurs des différentes usines. Tactique qu'elle reprit en 93 avec les taxis de la honte dont les ouvriers de SKF conservent toujours le douloureux souvenir.

Amené à travailler de nuit, il renonce alors à certaines de

ses responsabilités mais il joue un rôle très utile de liaison entre les travailleurs de nuit et le syndicat. Il fait connaître nos idées, notamment par le moyen de la presse syndicale qu'il fait circuler dans les ateliers.

Plus tard, revenu en horaire normal, il reprend, jusqu'à sa retraite, des responsabilités au CHSCT.

Parallèlement il s'engage politiquement au PCF.

Une fois retraité, tout en restant un grand-père sensible et attentif, un jardinier assidu, un camping-cariste accompli et un admirateur de l'écrivain Colette, il demeure un militant toujours très actif à la personnalité bien tranchée mais fraternelle. Sa silhouette, reconnaissable entre toutes, est présente à Tours, aux côtés de Françoise, dans la plupart des manifestations interprofessionnelles jusqu'à pratiquement sa disparition.

Il anime, au sein de la section CGT SKF, le groupe des retraités qui compte une bonne vingtaine de syndiqués.

Il devient membre du collectif métaux régional CGT y assurant un lien précieux entre les différentes générations.

Il devient membre du Conseil syndical et du bureau de l'USR CGT 37.

Il devient membre du Conseil de l'UFR Métallurgie de la CGT où il trouve vite sa place. Emporté par la maladie, il n'ira pas, hélas, au bout de son 3ème mandat.

Merci Daniel d'avoir été activement engagé aussi longtemps parmi nous. Ta présence a compté, tu peux en être sûr. « Rien n'est à eux, tout est à nous ! » comme le dit justement l'un de tes anciens camarades de Saint Cyr.

Hervé RIGAUULT - Collectif IHS 37

ARCHIVER NOS DOCUMENTS POUR QUOI FAIRE ?

Les articles que chacun peut lire dans nos cahiers racontent l'histoire de nos luttes, de nos débats, de nos positionnements.

Certains remontent à loin, ainsi le numéro consacré à la Commune de Paris ou nos positionnements face à la révolution russe. Ils ne peuvent pas provenir de la mémoire de nos camarades. C'est en consultant nos archives que nous parvenons à redécouvrir ces moments importants.

Ne laissons pas nos luttes tomber dans l'oubli, de ça nos adversaires s'en occupent. Ne laissons pas non plus ni noircir ni idéaliser nos actions, nos positionnements. C'est en recherchant dans nos archives que nous retrouvons la vérité de notre histoire. Nos documents d'aujourd'hui sont précieux pour demain.

Rien ne doit partir à la poubelle pour faire de la place, ni parce qu'un syndicat ou une entreprise disparaissent.

L'IHS, nos collectifs départementaux sont là pour les récupérer. Plusieurs Unions départementales CGT ont par ailleurs confié une partie de leurs archives au service des Archives départementales, en validant une convention, par laquelle nous en conservons la propriété et le droit de consultation.

Que conserver, et comment faire

Tout document écrit : tract, affiche, compte rendu de réunions ; mais aussi photos, films, sans oublier les archives personnelles de camarades, qui sont parfois les seules récupérables après des décennies, surtout si l'entreprise a fermé, déménagé, ou que le syndicat a disparu.

Les documents numériques que nous oublions plus souvent encore de conserver.

Conservons ce qui reflète la vraie vie de nos organisations, y compris ce qui nous déplaît : des positionnements qui se sont avérés mauvais, des conflits. La CGT n'est pas « lisse », elle vit et comme tout ce qui vit elle a ses grands moments, ses vic-

toires mais aussi ses travers, ses échecs, ses insuffisances. De toute cette histoire, bonne comme moins bonne, nous apprenons pour l'avenir.

Dater tous nos documents

Pris dans les luttes du présent, nous oublions souvent de dater nos documents, en particulier les tracts et pétitions, les affiches, ou bien nous les datons mal. Rechercher un document daté en commençant par le jour va vite s'avérer fastidieux, donc toujours datons année/mois/jour. Le codage « réunion, compte rendu, tract, colloque, stage » n'est pas encore uniformisé, mais n'y renonçons pas pour autant.

Un archiviste dans chaque organisation

C'était pratique courante il y a quelques décennies. Aujourd'hui, pensons à désigner au moins un camarade qui se charge de la conservation des documents.

Se former à l'archivage

Archiviste est un métier, nous ne prétendons pas le devenir. Lors de notre dernière assemblée générale annuelle nous avons convenu d'organiser dans chaque département une formation de deux journées consacrée à l'archivage. Nous sommes en train de l'organiser avec les UD CGT de la région.

Les syndicats, unions syndicales départementales de branche y ont toute leur place.

Madeleine CABUZEL



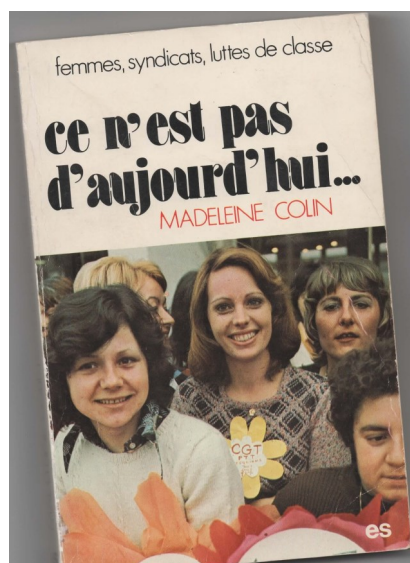
Conseils Culturels

Ce n'est pas d'aujourd'hui

Ce petit livre n'est pas tout jeune, édité en 1975 et écrit par Madeleine Colin.

Deux mots sur l'auteur, Parisienne d'origine, elle a travaillé dans l'administration des PTT comme téléphoniste y compris pendant la guerre elle a participé à la résistance. En 1955, elle est élue secrétaire confédérale de la CGT pour la défense des revendications des travailleuses et de la direction de son magazine féminin : *Antoinette*.

Vous trouverez ce livre dans les bibliothèques des syndicats ou des militants.



Féministe la CGT ?

De Sophie BINET, Maryse DUMAS, Rachel SILVERA.
17,00 €

Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore? Un salaire égal pour un travail de valeur égale? Oui! Mais aussi la fin des violences et de toutes les discriminations. Rien de moins! Le mouvement pour l'émancipation des femmes prend



des visages multiples : lutte pour l'égalité des rémunérations et des carrières, action pour le respect de la dignité et de l'intégrité.

Quelle part y ont prise les syndicats, en particulier la CGT ? En 120 ans d'existence syndicale, les femmes ont, grâce au soutien des cégétistes et malgré les réticences initiales, progressivement conquis le droit au travail, pris des responsabilités et revendiqué l'égalité. Mais cela suffit-il à qualifier ce syndicat de féministe ? Si elle s'affirme désormais comme telle, la CGT en prend-elle vraiment la mesure dans son activité quotidienne ? De son côté, le mouvement des femmes accorde-t-il une place suffisante au travail dans son action ? Comment parvenir à ce que féminisme et mobilisations sociales se nourrissent mutuellement pour changer la société en profondeur ?

Ce livre prend ces questions à bras-le-corps. Les apports de ses trois auteures, de parcours divers et de générations différentes, permettent de comprendre comment mouvement féministe et syndicalisme, qui se sont longtemps regardés avec méfiance, peuvent et doivent aujourd'hui conjuguer leurs efforts. Pour que l'émancipation des femmes devienne, au présent, le combat de toutes et de tous.

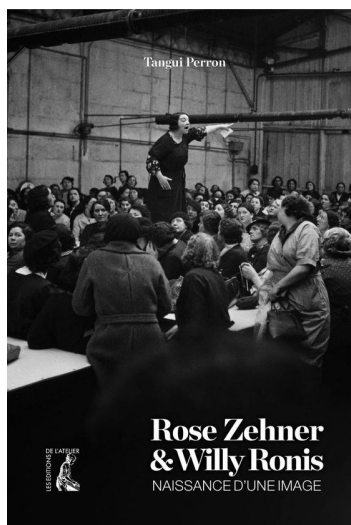
Le chemin des femmes

Michelle Perrot est une des plus grandes historiennes contemporaines. Ses travaux, pionniers en matière d'histoire sociale, d'histoire des marges, des femmes et du genre, ont puissamment contribué à renouveler la discipline et ses objets. Les trois séquences qui rythment ce volume correspondent à ses thèmes de prédilection : ouvriers, marges et murs, femmes. S'intéressant à travers eux à des figures de dominés, longtemps ignorés par les chercheurs, elle explore les traces à demi effacées de vies ordinaires qui, elles aussi, ont fait l'histoire : celles des ouvriers en grève ou des détenus du XIXe siècle, celles des enfants des rues, vagabonds ou autres Apaches de la Belle Époque. Celles enfin des femmes, toujours inscrites dans la diversité de leurs parcours et saisies dans la variété de leurs lieux de vie : la chambre, l'atelier, l'usine, la maison bourgeoise, la rue.



Conseils Culturels

« Je suis entrée comme apprentie chez MM. Durand frères. J'avais alors douze ans ». Ainsi commence le témoignage de Lucie Baud (1870-1913), ouvrière en soie du Dauphiné, femme rebelle et oubliée, en dépit de grèves mémorables. Une ouvrière méconnue peut-elle être une héroïne ? Michelle Perrot s'efforce de comprendre son itinéraire en renouant les fils d'une histoire pleine de bruits et d'ombres, énigmatique et mélancolique. C'est l'un des nombreux mérites de ce petit livre de Michelle Perrot que de remettre en lumière l'histoire des luttes sociales et des expériences ouvrières de cette époque. *Mélancolie ouvrière* est aussi un téléfilm réalisé par Gérard Mordillat et diffusé en 2018.



Françoise Héritier La différence des sexes Dans la collection Bayard les petites conférences

Je vous propose un livre qui permet de devenir intelligent. Une petite conférence d'une femme, savante de renom, professeure au collège de France, anthropologue et ethnologue. A la fin du livre, des questions permettent de compléter l'exposé. Le sujet qu'elle aborde est simple : La différence des corps entraînent-elle la différences des droits? Justifie-t-elle la domination d'un sexe sur l'autre?

C'est un petit poche, il coûte 12,90 euros. Il sera un excellent compagnon de voyage si vous avez un trajet à faire en train. Vous aurez envie de le relire, de la prêter ensuite à vos petits enfants qui sont au lycée.



Françoise HERITIER

Rose Zehner et Willy Ronis de Tanguy Perron

Au printemps 1938, lors des grèves chez Citroën, le photographe Willy Ronis réalise un reportage pour le magazine *Regards* dans l'usine Javel à Paris. Il prend en photo Rose Zehner, militante et ouvrière, alors qu'elle harangue une foule de camarades. Mais il ne confie pas cette photographie à la rédaction du journal et l'oublie. Ce n'est qu'en 1980 que Willy Ronis, parcourant ses archives, retrouve ce cliché. L'année suivante, *L'Humanité* le publie ; l'image se met alors à circuler dans la presse et arrive sous les yeux de Rose Zehner. Celle-ci entre en relation avec le photographe, tandis que le grand public découvre une photographie qui, quarante ans après, va faire de Rose une figure de la lutte et du féminisme ouvriers. Des grandes grèves de 1938 à la naissance d'une figure iconique en 1980, de Willy Ronis à Rose Zehner, Tanguy Perron raconte l'histoire singulière de cette célèbre photographie longtemps oubliée.

Accompagnée dans cet ouvrage d'une vingtaine d'autres clichés de Willy Ronis, la photo de Rose Zehner est le point de départ d'une enquête pour comprendre l'origine et le destin d'une image.

L'auteur reconstitue un contexte politique, social et culturel, et retrace les parcours d'une militante et d'un photographe engagé qui, chacun à leur manière, ont écrit un morceau de notre histoire.